



INCONTROLABLES

INSTANCE MÉTIER BORD DU 9 NOVEMBRE SUD-Rail vous informe...

Pour rappel, cette Instance Métier Bord a été créée suite au conflit national ASCT de décembre 2022, l'objectif étant que la filière Trains ait, à nouveau, des interlocuteurs identifiés côté direction nationale, ce qui n'était plus le cas depuis la disparition de la Direction des Trains (DDT). Cette nouvelle instance a donc été créée en même temps que la création des postes de Directeur Bord national, Directeur Bord TER, Directeur Bord TGV/IC, Directeur Bord Transilien ; tous étaient présents à cette réunion du 9 novembre. Cette instance a vocation à se réunir 2 fois par an pour y traiter tous les sujets des métiers ASCT, RET, GET, formateurs trains, ... Si cette instance permet d'obtenir des informations et de faire passer des messages, nous constatons qu'il ne s'agit pas d'une instance dans laquelle il y a de la place pour la négociation ! SUD-Rail emploiera donc d'autres moyens pour faire avancer les revendications des ASCT !

INTERVENTION SUD-RAIL D'ENTRÉE DE RÉUNION !

SUD-Rail a abordé cette réunion sur le terrain des revendications. Dès l'entame, la délégation SUD-Rail a donc interpellé la direction sur des mesures obtenues en décembre 2022 et dont nous attendons la mise en œuvre complète.

⇒ **50 % de la prime de travail des ASCT dans le traitement au 1er janvier 2024.** La direction avait stoppé net les discussions entamées en 2023 pour sa mise en œuvre. Elle a ensuite fait savoir aux fédérations syndicales que ce serait finalement fait différemment. **La prime de travail serait maintenue à hauteur de 300 à 350€ selon les PR en cas d'absence maladie.**

⇒ **Équipement de tous les TGV par 2 agents.** Nous attendons le détail de toutes les relations où cela a déjà été mis en œuvre et là où cela reste à faire. La direction n'avait pas l'information.

⇒ **% de Classes 4.** Pour rappel, il a été obtenu 60 % de Classes 4 dans chaque ESV TGV d'ici 2025. Or, une réorganisation sur l'axe TGV Sud-Est est prévue en avril 2024 avec la disparition des ESV et la mise en place d'un établissement Bord sur tout l'axe. SUD-Rail réclame que tous les ESV atteignent 60% dès mars 2024 pour ne pas que des ASCT de certains ESV soient lésés par cette réorganisation.

EFFECTIFS !

Un panorama des effectifs aux trains (au 30 septembre) a été réalisé en séance.

- **8965 ASCT** (9260 en comptant les CDD)
- 54% des ASCT sont sur TER / 37% sont sur TGV-INC / 7% sont sur Transilien.
- **487 recrutements** ont été réalisés sur les 550 autorisés (la direction précise qu'ils devraient être atteints sans difficulté).
- **56 ASCT déclarés inaptes définitifs** entre janvier et septembre.
- **Il y a actuellement 465 RET**, ce qui fait 20,6 ASCT par RET en moyenne.



PARCOURS PRO, ON EN EST OÙ ?

SUD-Rail constate que malgré les engagements de décembre 2022, la situation concernant les parcours pro reste en chantier. Si dans des régions, tout est clair et transparent, il y a bien trop de régions où rien n'est défini et où les directions locales font leurs petites affaires en toute opacité. Les recommandations étaient pourtant claires mais certaines BU semblent vouloir y déroger. SUD-Rail fera de ces parcours pro et de l'accès équitable vers Voyages l'une de ses priorités !

POINT SUR LE PRR !

Depuis le 7 sept sur TER, 68 ASCT ont été sollicités pour une prise en charge PSH/PMR (57 prestations ont pu être réalisées et 11 ont été refusées pour raisons justifiées). Aucune prestation spontanée sur TGV.

La direction ne doit pas faire reposer la responsabilité de la prise en charge des PSH/PMR sur les ASCT au motif qu'elle a supprimé de nombreux postes d'agents de gare. Il est inadmissible d'avoir des discours différents, incohérents et aucun engagement clair de la direction nationale sur le sujet. SUD-Rail sera aux côtés des ASCT pour faire valoir leurs droits et ne pas engager leur responsabilité !

FIN DE CARRIÈRE DES ASCT, SUD-RAIL PORTE DES REVENDICATIONS

Quelques mois après la réforme injuste des retraites touchant tous les salariés de ce pays, la direction SNCF va recevoir les fédérations syndicales pour parler des aménagements de fin de carrière courant novembre et SUD-Rail ne manquera pas d'y porter des revendications offensives pour les cheminots et les ASCT.

Les ASCT ont toujours été péjorés car considérés comme des roulants d'un point de vue réglementation du travail (*et pour cause*) mais jamais réellement reconnus comme tel en termes d'aménagement de fin de carrière et de départ en retraite.

Subir les réformes des retraites successives et imaginer maintenir, jusqu'à un âge avancé, les ASCT aux conditions de travail difficiles (*horaires décalés, déplacements, travail physique, vibrations et gestes répétitifs entraînant des TMS, conflits quotidiens dans le cadre de la LAF, stress important, ...*) sans proposer des solutions pour adapter la fin de carrière et sans une reconnaissance pour un départ anticipé en retraite est inacceptable.

SUD-Rail attend des réponses de la direction !

PRIME DE RÉSERVE : LES ASCT SONT LES GRANDS OUBLIÉS !

Alors que la prime de réserve a été sérieusement revue à la hausse pour l'ensemble des métiers en juillet dernier et qu'une nouvelle augmentation de 25€ par mois annoncée aux NAO du 8 novembre va avoir lieu, il est grand temps de taper du poing sur la table ! **Quand les autres agents perçoivent de 287€ (cl.2) à 312€ (cl.4), les ASCT perçoivent eux seulement 79€/mois.** Pour quelle raison ? Parce que notre prime s'appelle INAR (*Indemnité de Non Affectation en Roulement*) au lieu de s'appeler Prime de Réserve !

SUD-Rail continuera de réclamer une augmentation massive de l'INAR !

MISE EN PLACE D'UN BRASSARD JAUNE !

La direction nous a annoncé avoir décidé de déployer un brassard jaune que l'ASCT titulaire du train devra systématiquement porter lors des procédures de départ.

Cela était déjà en expérimentation sur Intercités.

CAMÉRAS PIÉTONS !

L'expérimentation commencée en mai 2021 se poursuit jusqu'à octobre 2024. La direction explique que le bilan est très positif mais n'est pas en capacité de répondre à nos nombreuses questions sur ce qui lui permet d'affirmer cela.

La direction passe 25 000 nouvelles commandes qui seront disponibles sous 6 mois.

SUD-Rail a également rappelé son attachement au fait que cela devait rester sur la base du volontariat. Le Directeur Bord a confirmé que cela serait le cas, y compris en cas de généralisation. Un message doit être passé aux établissements pour ne pas mettre une pression quelconque aux ASCT concernant un éventuel équipement.

FOYERS !

Voici les travaux prévus en 2024 :

- **Le Bourget** : Climatisation.
- **Paris Charolais** : Climatisation + rafraîchissement peinture, sols, etc...
- **Lille** : Remplacement des groupes froids.
- **Brest** : Rénovation complète des évacuations.
- **Strasbourg** : Rénovation des chambres.
- **Marseille** : Rénovation des chambres.
- **Hendaye** : Façade et toiture, VMC.
- **Nîmes** : Travaux sur climatisation dans les chambres.

